

**PREFECTURE MARITIME
DE L'ATLANTIQUE**
n° 2016/034

**PREFECTURE DES PAYS DE LA LOIRE
PREFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE**
n°

ARRETE INTER-PREFECTORAL

portant composition de la commission permanente
du conseil maritime de la façade Nord Atlantique Manche Ouest

Le préfet de la région Pays-de-la-Loire, préfet de Loire-Atlantique,
Le préfet maritime de l'Atlantique,

- VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** l'arrêté ministériel du 27 septembre 2011 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils maritimes de façade ;
- VU** l'arrêté inter-préfectoral du 5 octobre 2012 portant création du conseil maritime de façade pour la façade maritime « Nord Atlantique Manche Ouest » ;
- VU** le règlement intérieur adopté le 3 juillet 2015 ;
- VU** le procès-verbal de l'élection du 21 mars 2016 des membres et de la présidence de la commission permanente du conseil maritime de façade Nord Atlantique Manche Ouest ;

ARRETEMENT

Article 1^{er} : La composition de la commission permanente du conseil maritime de façade Nord Atlantique Manche Ouest est arrêtée comme suit :

1/ Collège « Etat et établissements publics » (1 siège)

Titulaire	Suppléant
M. le Directeur interrégional de la mer Nord Atlantique Manche Ouest	M. le Directeur adjoint interrégional de la mer Nord Atlantique Manche Ouest

2/ Collège « Collectivités territoriales et leurs groupements » (4 sièges)

Titulaires	Suppléants
M. Pierre KARLESKIND (conseil régional de Bretagne)	M. Martin MEYRIER (conseil régional de Bretagne)
M. Christophe PRIOU (conseil régional des Pays de la Loire)	Mme Sabrina GARNIER (conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jean-Yves de CHAISEMARTIN (conseil départemental des Côtes d'Armor)	Mme Nicole ZIEGLER (conseil départemental du Finistère)
Mme Françoise HAMEON (conseil départemental de Loire-Atlantique)	

3/ Collège « Activités professionnelles et entreprises » (5 sièges)

Titulaires	Suppléants
Mme Agnès GARCON (Armateurs de France)	M. Jean-Baptiste MAINSARD (chambre régionale d'agriculture de Bretagne)
M. Jean-Pierre CHALUS (grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire)	M. Jean-Philippe PAGOT (syndicat des énergies renouvelables)
M. José JOUNEAU (comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire)	M. Christophe VERHAGUE (union nationale des industries de carrières et matériaux de construction)
M. Jacques SOURBIER (comité régional de la conchyliculture des Pays de la Loire)	M. Goulven BREST (comité régional de la conchyliculture Bretagne Nord)
M. Olivier LE NEZET (comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne)	M. Alain COUDRAY (comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne)

4/ Collège « Salariés des entreprises » (1 siège)

Titulaire	Suppléant
M. Armand QUENTEL (union régionale de la Confédération Française Démocratique du Travail)	M. Patrig MORVEZEN (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)

5/ Collège « Usagers de la mer et du littoral et associations de protection de l'environnement littoral ou marin » (4 sièges)

Titulaires	Suppléants
M. Henri GIRARD (Eaux et rivières de Bretagne)	Mme Elodie MARTINIE-COUSTY (France Nature Environnement)
M. Laurent DUBOST (fédération française d'études et de sports sous-marins)	M. Michel KERHOAS (fédération française de voile)
M. Daniel BOUCHEREAU (union nationale des associations de navigateurs de Loire-Atlantique)	
M. Paul VINAY (fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France)	

Article 2 : L'arrêté inter-préfectoral publié sous le n° 21 du 3 février 2015 par la préfecture des Pays de la Loire et le n° 2015/008 du 5 février 2015 par la préfecture maritime de l'Atlantique est abrogé.

Article 3 : Le directeur interrégional de la mer Nord Atlantique Manche Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des régions Bretagne et Pays de la Loire et notifié aux membres titulaires et suppléants de la commission permanente.

A Brest, le - 7 AVR. 2016

A Nantes, le

Le préfet maritime de l'Atlantique,

Le préfet de la région Pays de la Loire,
préfet de Loire-Atlantique,



Emmanuel de OLIVEIRA

Henri-Michel COMET